

Bulletin Hebdomadaire de Veille Sanitaire Internationale - Santé Animale

Le Bulletin hebdomadaire de veille sanitaire internationale en santé animale (BHVS-SA) est élaboré dans le cadre de la thématique veille sanitaire internationale (VSI) de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (ESA). Il est produit par un comité de rédaction regroupant des personnes de l'Anses, du Cirad, de la DGAL et de l'Inrae. Les informations, systématiquement sourcées, sont issues des notifications officielles des Etats, de sources non officielles (presse, internet) ainsi que d'un réseau national et international d'experts.

Le BHVS-SA rapporte et met en perspective des signaux et des alertes en santé animale au niveau national et international. Il est publié chaque mardi et concerne les événements de la semaine précédente. Il est public et mis en ligne sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).

Ce bulletin n'engage que son comité de rédaction et non les organismes membres de la Plateforme. Pour toutes questions: plateforme-esa@anses.fr



Pour accéder à la thématique souhaitée, cliquez directement sur le titre

		Fièvre West Nile : Augmentation des déclarations
		Peste porcine africaine (Europe, Asie et Océanie) : Augmentation des foyers domestiques en Europe de l'Est.
		Dangers sanitaires à actualité réduite (en Europe) : Anémie infectieuse des équidés, Fièvre catarrhale ovine, Influenza aviaire faiblement pathogène, Rage, Stomatite vésiculeuse

L'impact des événements associés au **COVID-19** est à ce jour relativement limité sur la mobilisation des membres de la Plateforme ESA pour mener à bien l'activité de veille sanitaire internationale. Le comité de rédaction n'est pas en mesure actuellement d'évaluer un potentiel impact des mesures associées à la gestion du COVID-19 sur les sources de données habituellement utilisées par la VSI.

Une note sur le COVID-19 et les animaux est disponible sur le site de la Plateforme ESA. Elle a été actualisée au 28/07/2020 ([lien](#)).



Pas ou peu d'évolution
significative de la situation
épidémiologique



Situation épidémiologique en
évolution



Situation épidémiologique
préoccupante



Nouvelle fiche



Fiche actualisée

Les textes en gris clair reprennent des textes de la/des semaine(s) précédente(s)



AUGMENTATION DES DECLARATIONS

Les essentiels

- **Allemagne** : Pas de déclaration chez les équidés mais de nombreux cas et foyers dans l'avifaune (source : OIE au 23/08/2020)
- **Espagne / Italie / Portugal** : augmentation des déclarations chez les équidés

Allemagne :

Bien que n'ayant déclaré aucun foyer équin cette saison, l'Allemagne a depuis le 17/07/2020 déclaré de nombreux cas dans l'avifaune - sauvage ou captive - chez des passéridés ([OIE - 23/08/2020](#), [OIE - 17/07/2020](#)), phaenicoptéridés ([OIE - 23/08/2020](#)), bomicillidés ([OIE - 14/08/2020](#)), corvidés ([OIE - 17/07/2020](#)) et strigidés ([OIE/1 - 23/07/2020](#), [OIE/2 - 23/07/2020](#)). Les informations sur les derniers foyers sont disponibles dans le BHVSI-SA du 28/01/2020 ([lien](#)).

Espagne :

Seize nouveaux foyers ont été confirmés entre le 14 et le 20/08/2020 dans le sud du pays chez des équidés (source : Commission européenne ADNS au 23/08/2020). Les trois premiers foyers avaient été confirmés en Espagne entre le 10 et le 12/08/2020 (source : Commission européenne ADNS au 10/08/2020).

Italie :

Trois nouveaux foyers ont été confirmés chez des équidés entre le 14 et le 20/08/2020, un en Sardaigne et deux dans le Nord du Pays dans les provinces de Turin et de Crémone (source : Commission européenne ADNS au 23/08/2020). Le premier foyer avait été confirmé le 07/08/2020 sur un équidé à Bergame dans la plaine du Pô, nord du pays (source : Commission européenne ADNS au 10/08/2020).

Portugal :

Un cas sur un équidé a été notifié le 31/07/2020 dans la région centre du Portugal. Il s'agit du premier cas déclaré au Portugal cette année (source : Commission européenne ADNS au 02/08/2020). Le dernier cas chez un équidé ayant été notifié en décembre 2019 (source : Commission européenne ADNS au 02/08/2020).

Pour en savoir plus

- Un suivi hebdomadaire des foyers humains en Europe est disponible sur le site de l'ECDC ([lien](#)).
- Un bilan de la surveillance West Nile en France a été publié le 25/03/2020 sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).





AUGMENTATION DES FOYERS DOMESTIQUES EN EUROPE DE L'EST

Les essentiels
<ul style="list-style-type: none">• Belgique : Pas de nouveau cas depuis la déclaration le 17/03/2020 d'ossements positifs découverts le 03/03/2020, provenant d'un animal dont la mort a été estimée à au moins six mois par les autorités belges (source : Commission européenne ADNS au 23/08/2020 et Service public de Wallonie au 18/08/2020).
<ul style="list-style-type: none">• France : La France est indemne, aucun cas n'a été déclaré au 23/08/2020 (source : DGAL).
<ul style="list-style-type: none">• Pologne : quarante-deux nouveaux cas chez les sangliers et six foyers domestiques ont été déclarés cette semaine (source : Commission européenne ADNS au 23/08/2020).

Belgique

Selon les données du gouvernement de Wallonie, entre le 13/09/2018 et le 17/08/2020, 833 prélèvements issus de cadavres ou ossements de sangliers se sont révélés positifs au virus de la peste porcine africaine (PPA) parmi 5 328 analysés ou en cours d'analyse ; aucun nouveau cas positif n'a été confirmé depuis la découverte d'ossements le 03/03/2020 (source : [Service public de Wallonie au 17/08/2020](#) et Commission européenne ADNS au 23/08/2020). La répartition géographique des cas détectés entre le 13/09/2018 et le 17/08/2020 mis à disposition par le service public de Wallonie (source : [Service public de Wallonie au 17/08/2020](#)).

France

La France est indemne de PPA, aucun cas n'a été déclaré au 23/08/2020 (source : DGAL). Du 16/09/2018 au 17/07/2020, 579 cadavres de sangliers ont été signalés au total sur l'ensemble du territoire métropolitain dont 543 ont été testés en France par le réseau Sagir. Tous étaient négatifs pour la PPA (source : [réseau Sagir au 17/07/2020](#)). Compte tenu de l'évolution favorable de la situation sanitaire en Belgique, un arrêté en date du 20/07/2020 autorise la reprise des activités professionnelles en France d'exploitation forestière à la frontière franco-belge (source : Légifrance au 02/08/2020 et ministère de l'agriculture et de l'alimentation au 02/08/2020). Il modifie l'arrêté du 19/10/2018 (source : Légifrance au 02/08/2020).

Pour en savoir plus

Une note dédiée à la PPA en Belgique et en France, reprenant également les mesures de surveillance et de prévention mises en place contre la maladie en France, a été actualisée au 04/08/2020 et est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).

Les différentes actions de sensibilisation menées en France dans le cadre de la PPA sont disponibles sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).

Des informations sur la PPA sont disponibles sur le site de l'Anses ([lien](#)) et du ministère en charge de l'agriculture ([lien](#)).

EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 17 au 23/08/2020 inclus¹

Un total de 160 cas dans la faune sauvage² ou foyers domestiques a été déclaré entre le 17/08/2020 et le 23/08/2020 (NB : 211, 204 et 187 les trois semaines précédentes) (sources : Commission européenne ADNS et OIE WAHIS au 23/08/2020).

Le détail de la répartition de ces foyers domestiques et cas sauvages est présenté dans le tableau 1. Le nombre de foyers domestiques ne reflète pas le nombre d'animaux concernés, la taille des exploitations pouvant varier (allant d'élevages

¹ Sont relayées dans ce paragraphe les alertes émises par la Commission européenne (ADNS) et l'OIE (WAHIS) concernant tous les pays de l'Europe occidentale (à l'ouest de l'Oural). Seule une partie de la Russie est donc concernée.

² A noter que certains pays font des déclarations uniques de cas multiples dans la faune sauvage, alors que d'autres ne déclarent que des cas individuels. Sont dénombrées ici les notifications.





PESTE PORCINE AFRICAINE (EUROPE, ASIE ET OCEANIE)



familiaux à des élevages pouvant compter des centaines de milliers de porcs). De même, le nombre de cas faune sauvage ne représente pas le nombre d'animaux concernés mais le nombre de notifications concernant des cas faune sauvage. Certaines notifications peuvent en effet concerner des cas multiples.

Une carte interactive des foyers domestiques et cas sauvages est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).

Une carte interactive des différents zonages est disponible sur le site de la Commission européenne ([lien](#)).

Tableau 1. Nombre de foyers domestiques et cas sauvages non captifs de PPA déclarés en Europe du 17/08/2020 au 23/08/2020 (pays par ordre alphabétique) (sources : Commission européenne ADNS et OIE WAHIS au 23/08/2020).

Pays	Foyer domestique	Cas faune sauvage non captive	Total
Bulgarie	0	18	18
Hongrie	0	34	34
Lettonie	0	4	4
Lituanie	0	2	2
Pologne	6	42	48
Roumanie	37	12	49
Russie	6	0	0
Slovaquie	3	1	4
Ukraine	1	0	1
Total	47	113	160

Lituanie

Un foyer domestique a été déclaré le 10/08/2020 dans un élevage familial de trois porcs (source : Commission européenne ADNS au 16/08/2020). Un foyer avait été déclaré le 29/07/2020 dans une exploitation familiale de cinq porcs à la frontière avec la Lettonie (Source : Commission européenne ADNS au 02/08/2020). Aucun foyer domestique n'avait été déclaré auparavant par la Lituanie depuis le 20/04/2020

Slovaquie

Depuis le 20/08/2019, la Slovaquie n'avait pas déclaré de cas en élevage. Le 10/07/2020 (cf. [BHVSI-SA du 15/07/2020](#)) un foyer a été déclaré dans une exploitation familiale de deux porcs (Source : Commission européenne ADNS au 10/07/2020). Le 06/08/2020, un second foyer a été déclaré dans un élevage de 20 porcs (source : Commission européenne ADNS au 09/08/2020). Un troisième foyer a été déclaré le 13/08/2020 dans un élevage familial comptant une unique laie toujours à la frontière avec l'Ukraine et la Hongrie (source : Commission européenne ADNS au 16/08/2020). Entre le 17 et le 21/08/2020, trois nouveaux foyers ont été confirmés dans des élevages de 15 à 380 animaux (source : Commission européenne ADNS au 23/08/2020).

Au 22/07/2020, la PPA a été détectée sur 221 sangliers depuis son apparition dans le pays le 24/07/2019 et a touché cinq districts au total, le cinquième (district de Rožnava) ayant été atteint le 21/07/2020 (Source : [autorités slovaques au 22/07/2020](#), [réunion CPVAADA du 18/06/2020](#) et Commission européenne ADNS au 26/07/2020).





PESTE PORCINE AFRICAINE (EUROPE, ASIE ET OCEANIE)

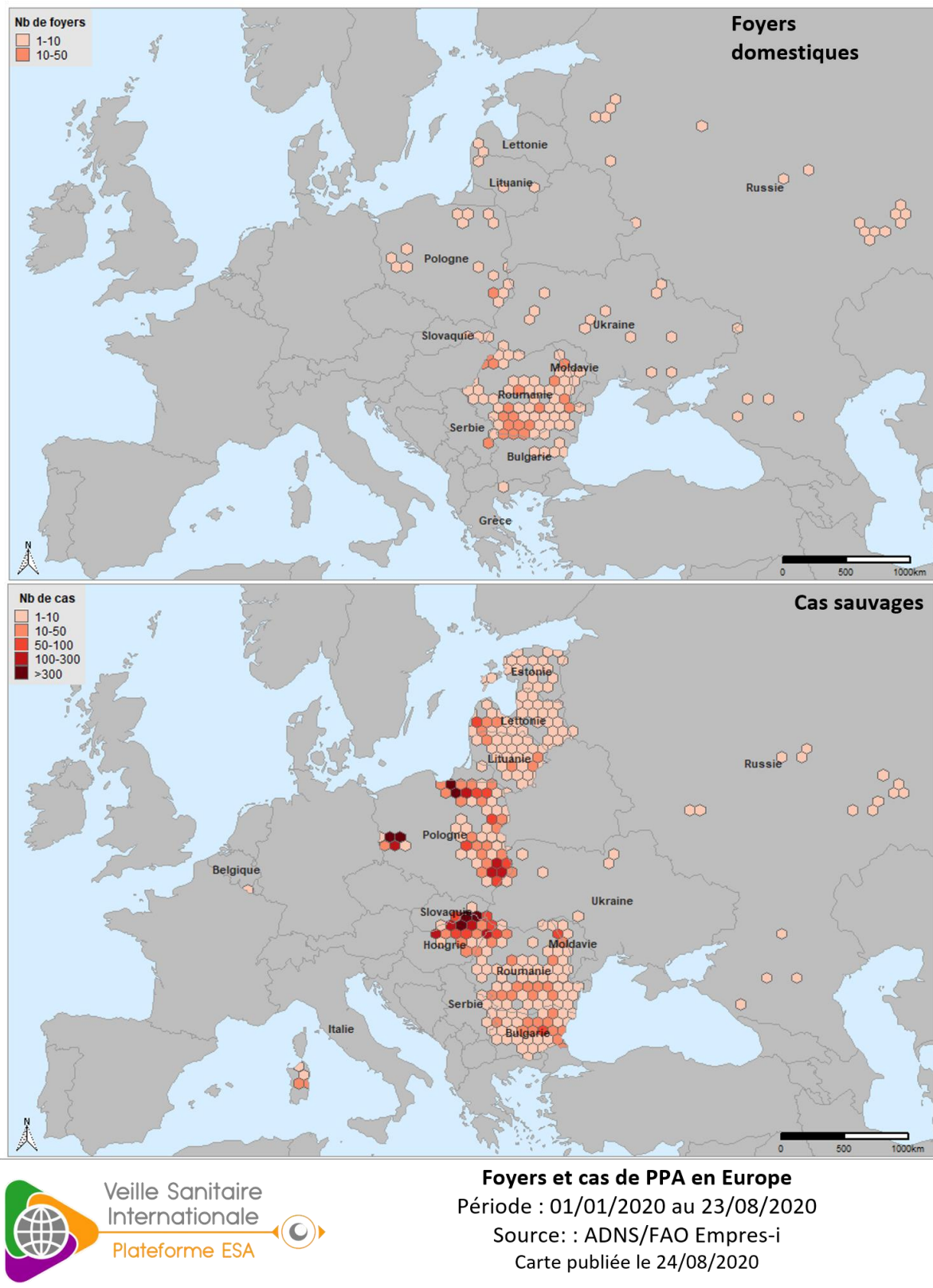


Figure 2. Densité des foyers domestiques (haut) et cas sauvages (bas) de PPA confirmés en Europe du 01/01/2020 au 23/08/2020 (source : Commission européenne ADNS / FAO Empres-i au 24/08/2020).





Focus sur la Pologne

Cas sauvages :

Depuis la confirmation de PPA sur une laie accidentée le 04/11/2019 dans l'ouest du pays, les cas sauvages confirmés se répartissent dans deux zones situées dans l'est et dans l'ouest du pays, avec la zone centrale du pays encore indemne à ce jour. Les autorités allemandes ont annoncé la mise en place de 62 km supplémentaires de barrières de protection à la frontière avec la Pologne. Cela fait partie des 240 km de barrière prévus (Source : [média au 14/07/2020](#) et [au 20/07/2020](#)).

Dans les deux zones de PPA pour la faune sauvage, la figure 3 montre une diminution du nombre hebdomadaire de déclarations au second trimestre par rapport au premier trimestre.

- **Zone PPA ouest :** Quinze nouveaux cas ont été déclarés dans des régions situées à l'ouest du pays entre le 17 et le 23/08/2020 (Source : Commission européenne ADNS au 23/08/2020). La densification des cas déclarés au sein de la faune sauvage se poursuit dans la zone PPA ouest (source : [autorités polonaises](#), Commission européenne ADNS au 21/06/2020). Au cours de la dernière réunion du GF-TAD, les autorités polonaises ont présenté leur projet de clôtures pour la zone PPA ouest ([lien](#)). Dans les länders allemands situés à la frontière avec la Pologne : *i*) des mesures de prévention et des clôtures ont été mises en place, *ii*) toutes les carcasses testées au deuxième trimestre 2020 dans le cadre de la surveillance événementielle se sont révélées négatives ([CPVADAAA du 18/06/2020](#)).
- **Zone PPA est :** Vingt-sept nouveaux cas ont été déclarés dans des régions situées dans l'est du pays (Source : Commission européenne ADNS au 23/08/2020). La progression en tâche d'huile de la PPA d'est en ouest continue dans le nord-est de la Pologne. Le 15/07/2020, des opérations de surveillance renforcée ont été menées dans les forêts de la province de Mazowieckie par des soldats et des forestiers afin de rechercher des sangliers morts en vue de les prélever pour rechercher la présence de la PPA. Plus de 1 000 hectares de forêt ont été parcourus mais aucun cadavre de sanglier n'a été retrouvé (Source : [article média du 23/07/2020](#)).

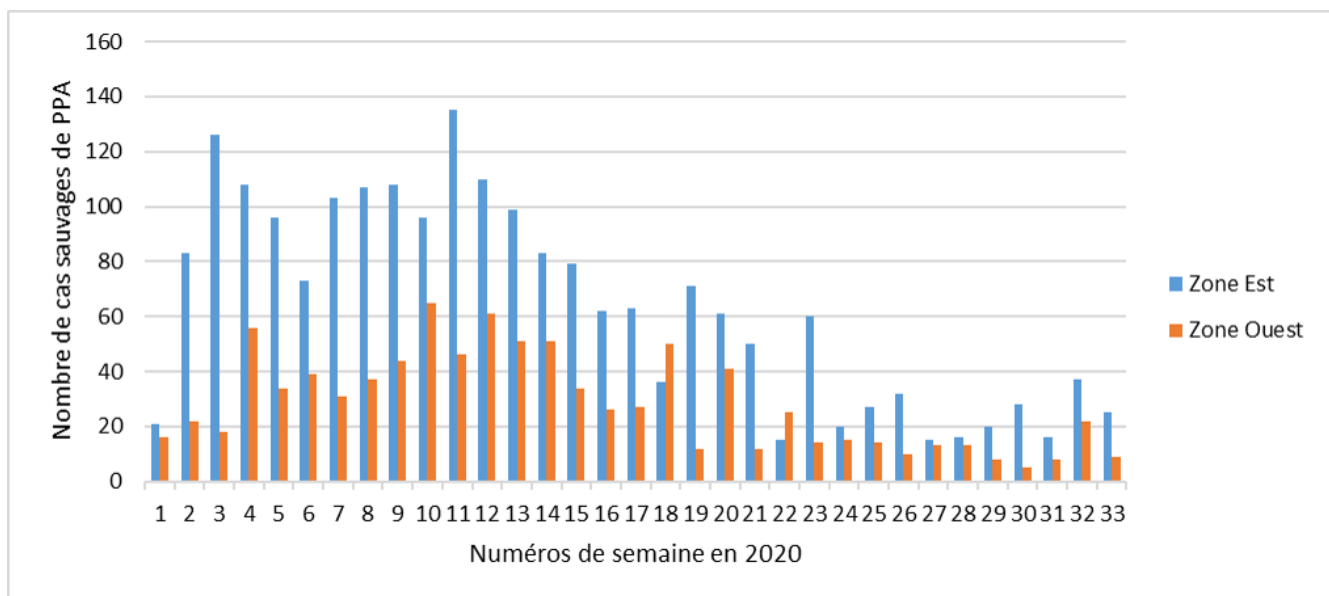


Figure 3. Suivi hebdomadaire des cas sauvages, recensés en Pologne dans les zones Est et Ouest, du 01/01/2020 au 16/08/2020 (source : Commission européenne ADNS au 23/08/2020).



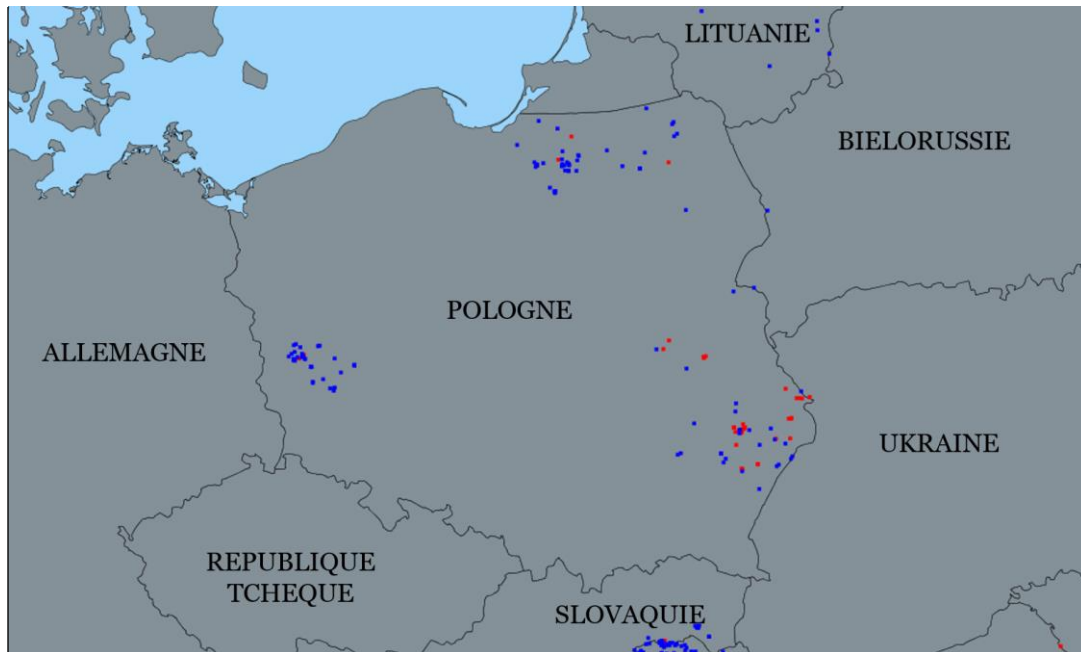


Figure 4 : Distribution des foyers domestiques (•) et des cas faune sauvage (•) de PPA recensés en Pologne du 21/07 au 09/08/2020 (source : Commission européenne ADNS au 16/08/2020).

Foyers domestiques :

Alors que le nombre de foyers en Pologne était faible de janvier à mai 2020 (deux foyers), on observe une recrudescence avec 48 foyers déclarés entre le 05/06/2020 et le 16/08/2020. Ceci est cohérent avec les pics saisonniers constatés en élevage lors des années précédentes (Source : [rapport EFSA 30/01/2020](#)) et concerne toutes les zones PPA polonaises (zone PPA ouest, nord-est et sud-est) comme l'illustre la distribution des foyers du 21/07 au 09/08/2020 sur la figure 4 (source : Commission européenne ADNS au 16/08/2020).

ASIE/OCEANIE

La PPA a été détectée pour la première fois sur le continent asiatique en août 2018 en Chine, et se propage depuis dans la région en touchant 15 pays. Des informations plus précises sur chacun des pays sont disponibles sur le site OIE WAHIS ([lien](#)) et sur le site de l'OIE Asie/Pacifique ([lien](#)). Les dernières dates d'occurrence de foyers domestiques et de cas sauvages par pays sont disponibles dans un précédent bulletin ([lien](#)). Pour des informations plus récentes, voir le site de l'OIE Asie/Pacifique ([lien](#)).





Les dangers sanitaires pour lesquels l'évolution de la situation épidémiologique est faible ou nulle depuis plus de deux semaines mais pour lesquels un suivi hebdomadaire de la situation est maintenu sont traités dans la section suivante. Les derniers événements sanitaires sont rappelés (sur les deux dernières semaines). Un renvoi vers le dernier BHVSI-SA ou la dernière note bilan de la Plateforme sur le sujet est ajouté.

Anémie infectieuse des équidés en Europe : pas de nouveau foyer déclaré depuis le 05/08/2020

Plusieurs pays d'Europe ont déclarés des foyers en 2020: un foyer en Allemagne (04/06/2020), France (15/05/2020), et Grèce (24/01/2020), trois foyers en Hongrie (02/01/2020, 24/06/2020 et 21/07/2020), deux foyers en Bulgarie (12/06/2020 et 11/05/2020) et 56 foyers en Roumanie (déclaration du dernier foyer le 20/07/2020) (source : Commission européenne ADNS au 23/08/2020). Ces foyers sont représentés sur la figure 1.



Foyers d'anémie infectieuse équine en Europe

Période : 01/01/2020 au 23/08/2020

Source : : ADNS

Carte publiée le 23/08/2020

Figure 1. Localisation des foyers d'anémie infectieuse des équidés du 01/01/2020 au 23/08/2020 en Europe (source : Commission européenne ADNS au 23/08/2020).

Plus d'informations sur le foyer déclaré en France sont disponibles dans le [BHVSI-SA du 26/05/2020](#).



Fièvre catarrhale ovine en Europe : expression clinique inattendue pour le sérotype 8 dans le sud-ouest de la France, quatorze nouveaux foyers ovins de sérotype 4 en Grèce et un foyer ovin de sérotype 4 en Italie,

- **France :** Une recrudescence de formes cliniques de fièvre catarrhale ovine est observée dans les départements de l'extrême sud-ouest de la France continentale. Deux foyers de sérotype 8 ont été confirmés le 20/08/2020 dans les Landes chez une vache gestante, et le 17/08/2020 dans les Hautes-Pyrénées chez une brebis gestante. Dans les deux foyers les animaux présentaient des signes cliniques. Dans les Landes, la vache ayant avorté présentait également de l'abattement, une anorexie, de l'hyperthermie, une congestion des muqueuses nasales





et buccales associée à du jetage et du pyalisme. Le diagnostic de la FCO a été demandé en parallèle de la surveillance de la brucellose. Le BTV8 a été identifié par PCR (Ct = 26). Dans les Hautes-Pyrénées, des symptômes évocateurs de FCO sont apparus le 02/08/2020 sur une brebis gestante : - abattement, anorexie - hypothermie - congestion des muqueuses nasales et buccales. Le BTV8 a été identifié par PCR (Ct = 25). La brebis est morte le 07/08/2020 (source : Commission européenne ADNS au 23/08/2020).

- **Grèce** : Dans le cadre de la surveillance passive, 17 nouveaux foyers ovins de sérotype 4 ont été confirmés entre le 12 et le 20/08/2020, tous situés dans le nord de la partie continentale du pays (source : Commission européenne ADNS au 23/08/2020). Huit foyers ovins de sérotype 4 avaient été confirmés les 06 et 07/08/2020 en Grèce continentale dans le cadre de la surveillance passive dans le nord du pays à proximité de la Macédoine du Nord (source : Commission européenne ADNS au 17/08/2020).
- **Italie** : Un nouveau foyer ovin de sérotype 4 a été confirmé le 12/08/2020 dans la province de l'Aquila région des Abruzzes (source : Commission européenne ADNS au 23/08/2020). Un foyer ovin de sérotype 4 avait été confirmé le 02/08/2020 dans la province de Frosinone, région du Latium (source : Commission européenne ADNS au 16/08/2020).
- **Macédoine du Nord** : Dix-neuf foyers de sérotype 4 ont été confirmés entre le 27/07 et le 14/08/2020. La majorité des foyers étaient ovins avec un foyer bovin, un foyer caprin et un cas chez une espèce sauvage (source : Commission européenne ADNS au 23/08/2020).

L'Italie avait déclaré a posteriori le 23/06/2020 deux foyers de sérotype 1, dans le sud de l'Italie et en Sicile, qui dataient de novembre 2019. Cela illustre la circulation de ce sérotype 1 en Italie continentale, et pas uniquement en Sicile et en Sardaigne (source : Commission européenne ADNS au 23/06/2020). Un foyer BTV-1 avait été confirmé le 17/06/2020 en Sicile au sein d'un élevage bovin (source : Commission européenne ADNS au 18/06/2020).

Sans établir de relation de cause à effet, il convient de mentionner l'existence d'un contexte de recrudescence de l'activité de la FCO en Afrique du nord (Source : réunion du Remesa du 24/06/2020), notamment avec des foyers de sérotype 4 notifiés à l'OIE (Source : [OIE](#)).

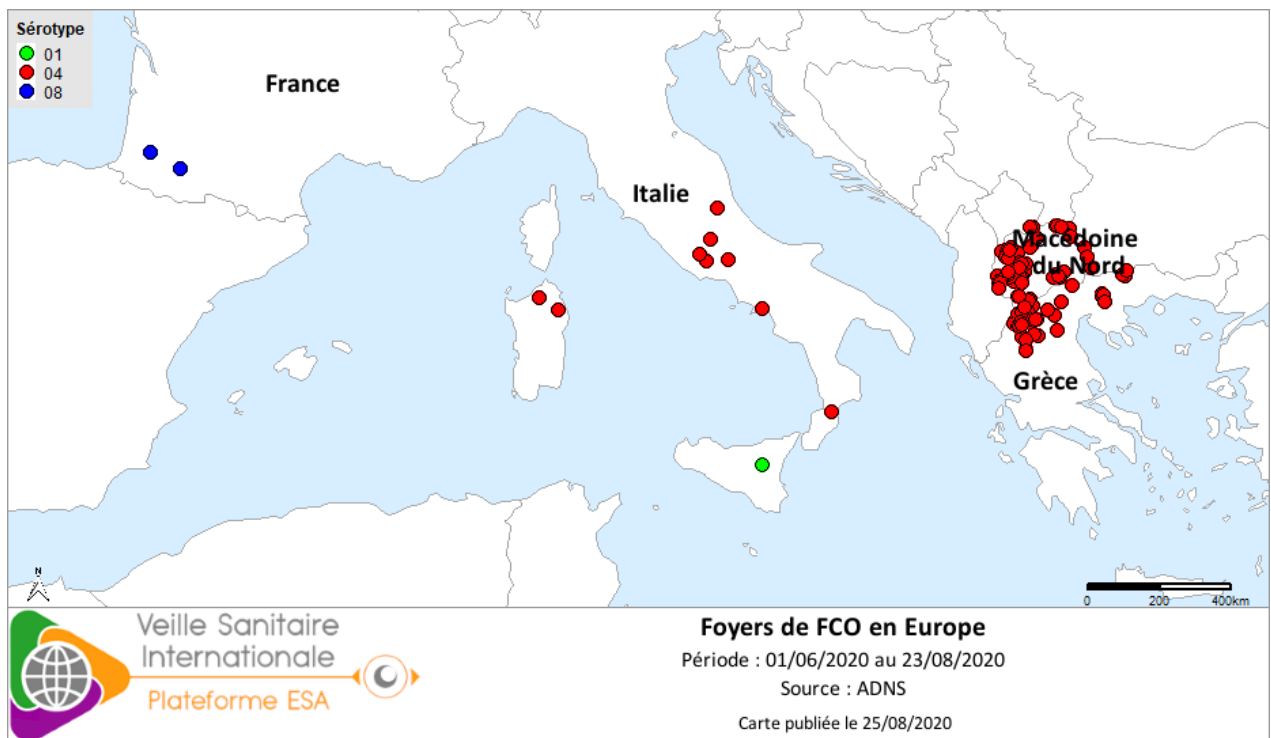


Figure 2. Localisation des foyers de FCO du 09/07/2020 au 23/08/2020 en Europe (source : Commission européenne ADNS au 24/08/2020).

NB : Depuis 2019, les sérotypes 4 et 8 sont considérés comme enzootiques sur le territoire français métropolitain. Ils ne sont donc pas traités dans ce bulletin.





Rage en Europe : Deux nouveaux foyers en Moldavie

- **Moldavie :** Un foyer domestique chez un chat d'une exploitation familiale et un cas dans la faune sauvage ont été confirmés le 18/08/2020 (source : Commission européenne ADNS au 23/08/2020). Le 06/08/2020, deux notifications concernant deux bovins avaient été faites à l'ADNS (source : Commission européenne ADNS au 09/08/2020). Plusieurs notifications concernant trois chats et deux bovins ont été faites entre le 13 et 22/07/2020 (Source : Commission européenne ADNS au 19 et 26/07/2020). Il ne s'agit pas de cas isolés. La Moldavie a déclaré 96 foyers domestiques/cas faune sauvage en 2019 et 32 depuis le début de l'année (Source : LNR Anses et Commission européenne ADNS au 23/08/2020). La distribution de ces 32 cas est présentée sur la figure 2. La rage de type RABV est endémique en Moldavie.
- **Pologne :** Un nouveau cas de rage a été confirmé le 07/07/2020 chez un renard abattu dans l'est du pays (virus RABV). Il s'agit du cinquième cas de rage détecté chez le renard depuis le 01/01/2020 dans le sud-est du pays (source : Commission européenne ADNS au 12/07/2020). Un autre cas de rage (RABV) avait été confirmé le 19/06/2020 sur la carcasse d'un renard retrouvée elle aussi dans la région de Tomaszowski. **La rage de type RABV est endémique en Pologne.**
- **Roumanie :** Un cas a été déclaré le 13/07/2020 sur un renard (virus rabique RABV). L'animal a été en contact avec deux bovins, un équidé et deux chiens (source : Commission européenne ADNS au 19/07/2020, LNR au 24/07/2020). Un foyer de rage sur un bovin avait été déclaré au sein d'un élevage familial à proximité de la frontière moldave (source : Commission européenne ADNS au 12/07/2020). La rage de type RABV est endémique en Roumanie.
- **Turquie :** La Turquie a déclaré 22 foyers/cas de rage cette semaine (15 foyers bovins, un caprin, deux cas sur la faune sauvage, un chat et trois chiens) (typage non précisé). La Turquie a déclaré 130 foyers domestiques/cas faune sauvage depuis le 01/01/2020 (source : Commission européenne ADNS au 19/07/2020). Leur distribution est représentée sur la figure 2. La rage de type RABV est endémique en Turquie.

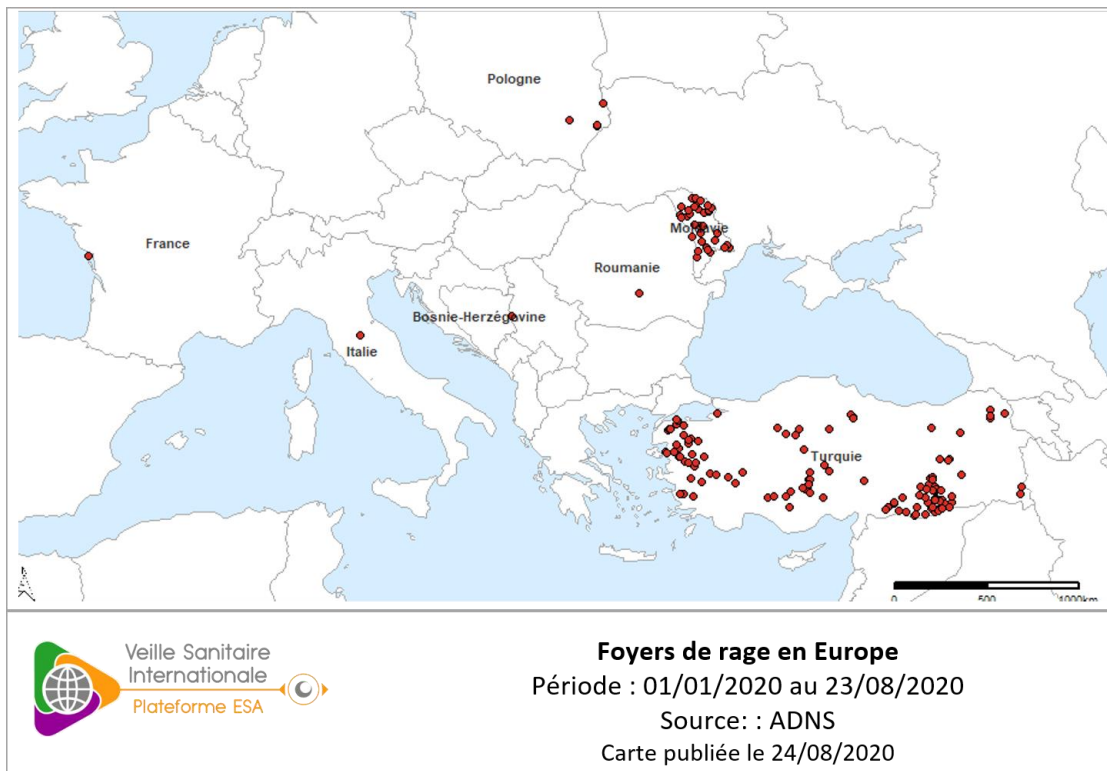


Figure 3. Localisation des cas de rage du 01/01/2020 au 23/08/2020 en Europe et Turquie (source : Commission européenne ADNS au 24/08/2020).





Stomatite vésiculeuse aux Etats-Unis : Pas de nouvel Etat atteint ; un nouveau foyers depuis le 13/08/2020.

Depuis le dernier rapport du 13/08/2020, un seul nouveau foyer a été confirmé positif dans le Kansas (Source : [USDA au 20/08/2020](#)).

Depuis la reprise de l'épizootie le 13/04/2020, les déclarations se poursuivent avec huit Etats atteints (Arizona, Arkansas, Kansas, Missouri, Nebraska, Nouveau Mexique, Oklahoma et Texas), le dernier ayant été atteint le 27/07/2020.

Depuis le 13/04/2020, 315 exploitations ont été suspectées et le sérotype en cause a été confirmé pour 198 d'entre elles. Les vesiculovirus identifiés sont des sérotypes Indiana et New Jersey, deux sérotypes connus pour être responsables de formes graves (Source: [Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties](#)).

A titre de comparaison le nombre d'exploitations suspectées à la même période en 2019 était de 851 pour 353 confirmations dans sept Etats différents ([rapport USDA au 23/08/2019](#)). Sur toute l'année 2019, 1 144 exploitations avaient été suspectées dans huit Etats pour 472 confirmations ([rapport USDA au 06/01/2020](#)).

